

Cercles de lumière

juillet-août 2001 – n° 14

Première nation des Ditidahts La collaboration entre voisins

par Ken Kolba

Une petite collectivité de l'île de Vancouver et une Première nation avoisinante travaillent main dans la main dans le but de s'offrir un avenir meilleur.

Depuis deux ans, le village de Ladysmith et la Première nation des Ditidahts jettent les bases d'une relation de coopération et de partage des avantages issus de l'entrée en vigueur d'un traité. La collectivité des Ditidahts est l'une des 126 Premières nations en Colombie-Britannique à mener des négociations complexes avec les autorités fédérales et provinciales. Elle compte près de 600 membres inscrits, dont quelque 200 habitent une réserve éloignée située à l'ouest de l'île de Vancouver.

« La voie de l'avenir est celle de la coopération et non de l'isolement », affirme **Gord Horth**, administrateur du village de Ladysmith, une agglomération de 7 000 résidants située à environ une heure au nord de Victoria. M. Horth est l'un des nombreux gestionnaires municipaux à aider les Ditidahts à perfectionner leur savoir-faire administratif en leur offrant de la formation et en leur désignant un mentor parmi les fonctionnaires municipaux.

De telles mesures ont pour objectifs d'améliorer la capacité des Ditidahts à se gouverner, instaurant un climat de prospérité à long terme, et d'établir des relations intergouvernementales harmonieuses au sein des collectivités avoisinantes. Ainsi, l'ensemble de la région pourra tirer parti des avantages



Gord Horth, administrateur du village de Ladysmith, en compagnie de **Judi Lamb**, administratrice intérimaire de la Première nation des Ditidahts.

qui se présentent aux chapitres de l'infrastructure, de la gestion des ressources et du développement économique.

« Leur expérience au sein du conseil alliée à leur savoir-faire sur les plans administratif et opérationnel sont des atouts dans notre jeu au moment où

Les partenariats unissant les Autochtones aux municipalités

Un nombre croissant de collectivités autochtones s'allie aux municipalités afin de former des partenariats novateurs en mesure d'apporter des avantages aux deux parties. De tels partenariats se dessinent en diverses circonstances, notamment lorsque vient le moment de conclure des ententes liées à la prestation de services, de multiplier les échanges commerciaux et d'adopter des mesures favorisant le développement économique et le tourisme.

nous nous apprêtons à créer nos institutions, notre structure et nos procédures », explique **Jack Thompson**, chef des Ditidahts, lorsqu'on l'interroge au sujet du partenariat qu'il a choisi de former avec les dirigeants de Ladysmith.

« On présuppose que les Ditidahts seront gérés par leur gouvernement local une fois que le traité entrera en vigueur », poursuit M. Horth. Selon lui, ses collègues provenant de diverses municipalités en Colombie-Britannique prennent conscience de ce changement inéluctable. « Étant donné que la conclusion de traités s'avère inévitable, nous avons tout à gagner à nous serrer les coudes. La population veut que les élus municipaux innover. À nous de prouver que nous sommes des pionniers. »

« La collaboration entre voisins »
suite à la page 4



Première nation Aamjiwnaang

Un parc industriel tire avantage de ses relations municipales

par Raymond Lawrence

Le parc industriel chippewa est en plein essor : en plus de générer des emplois pour les membres de la Première nation et pour Sarnia, la ville voisine située dans le Sud de l'Ontario, il présente d'intéressantes occasions d'affaires.

En fait, les 11,4 hectares qui forment la première phase du parc industriel ne suffisent plus à la demande. La deuxième phase, qui prévoit l'ajout de 81 hectares, sera implantée officiellement sous peu. À l'heure actuelle, la Première nation Aamjiwnaang, connue anciennement sous le nom des Chippewas de Sarnia, travaille à accroître sa clientèle en vue de ce nouvel aménagement.

Les efforts que déploie la Première nation pour voir naître des emplois et des débouchés lui ont permis d'afficher un taux de chômage en-dessous de la moyenne nationale. En effet, seulement 5 % de la main-d'œuvre locale est sans emploi. « Je crois que l'économie générale de la région amorce son ascension, déclare **Tom Maness**, directeur général du parc industriel. Les demandes s'accroissent et de nouvelles possibilités se présentent. Nous avons voulu instaurer un environnement propice à la formation de coentreprises, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois. »

D'après M. Maness, la Première nation s'est montrée très déterminée au moment de définir sa stratégie de

développement du parc industriel. Elle a mis sur pied un programme de formation dans l'intention de répondre à la demande en main-d'œuvre et de satisfaire aux exigences de l'industrie. Elle a d'ailleurs intégré ce programme à sa stratégie de développement générale. Aujourd'hui, quelque 80 membres de la Première nation occupent un emploi directement lié à la stratégie, qui a également contribué à créer des emplois indirects, variant du transport par camion à la gestion d'une station-service ou d'un restaurant.

« En élaborant notre stratégie de développement, nous avons comme philosophie de ne pas nous restreindre à la Première nation », explique M. Maness, au sujet de la relation que la collectivité a établie avec la Ville de Sarnia. « Nous jouons un rôle primordial dans l'économie locale et entretenons une relation de collaboration avec la Ville de Sarnia afin d'atteindre des objectifs communs, soit attirer des industries dans la région de Sarnia-Lambton et édifier des structures économiques solides. Nous siégeons au comité de renouveau économique de Sarnia-Lambton et croyons à l'importance d'offrir aux entreprises un vaste éventail de possibilités. Nos démarches ont pour objet d'établir des relations locateur-locataire avec des entreprises désireuses d'investir dans les ressources humaines et matérielles. »



Photo reproduite avec l'autorisation de la Première nation Aamjiwnaang

En tant que membre de l'Association des parcs industriels autochtones de l'Ontario, la Première nation Aamjiwnaang est à même de commercialiser ses sites industriels à l'étranger. « Nos meilleurs agents de commercialisation, ce sont nos locataires », souligne M. Maness. L'automne dernier, les dirigeants du parc industriel ont organisé une mission commerciale en Allemagne et seront, plus tard au cours de l'année, l'hôte d'une délégation allemande.

Même si beaucoup d'entreprises sises au cœur du parc industriel destinent leurs biens et services aux États-Unis, quelques-unes d'entre elles défient également la concurrence à l'échelle mondiale. Toutefois, M. Maness prédit qu'il en sera autrement dans l'avenir. « À mon avis, au chapitre de l'expansion, l'avenir sourit aux entrepreneurs intéressés non seulement à vendre leurs biens à l'échelle locale, mais à conquérir le marché mondial. Toutefois, nous n'en sommes pas encore là. »

Il a ensuite ajouté qu'en se prévalant du droit de s'établir sur la frontière américaine, la Première nation a pu créer des emplois et nouer des relations d'affaires avec certaines entreprises des États-Unis.

« Depuis 25 ou 30 ans, la collectivité a su améliorer sa qualité de vie en général, notamment en rehaussant son niveau de vie et ses normes en matière de logement », de conclure M. Maness. ✱

Raymond Lawrence est un rédacteur à la pige d'ascendance ojibway et européenne.

En vedette

Première nation des Ditidahts (Colombie-Britannique)	1
Première nation Aamjiwnaang (Ontario)	2
Conseil tribal de Saskatoon (Saskatchewan)	3
Mi'kmaq de Gesgapegiag (Québec)	4
Première nation 'Namgis (Colombie-Britannique)	5
Winnipeg Chamber of Commerce (Manitoba)	6
Première nation de St. Mary's (Nouveau-Brunswick)	7
Conseil tribal de North Shore (Ontario)	8
Stan Dixon, Première nation selchelte (Colombie-Britannique)	Portrait

Le partenariat : à l'origine de la création d'emplois à Saskatoon

par Raymond Lawrence

« L'union fait la force », dit-on. Ce vieil adage aura toujours lieu d'exister, d'autant plus que l'union permet, à certaines occasions, de créer de l'emploi.

À Saskatoon, plusieurs membres se sont regroupés en vue de former un partenariat tourné vers l'accès à des possibilités d'affaires, la promotion, le perfectionnement des compétences et l'éducation. Ils donnent ainsi aux Autochtones la chance de grossir les rangs de la population active, que ce soit en tant qu'employé ou entrepreneur. Plus qu'une stratégie d'emploi, ce travail de coopération constitue la clé d'un succès durable pour Saskatoon.

« Étant donné que les Autochtones sont en force à Saskatoon, notre réussite repose sur un esprit de collaboration », de dire **Shirley Courchene-Lafond**, coordonnatrice autochtone pour la Saskatoon and District Chamber of Commerce. « Si nous refusons d'unir nos efforts, cette ville, qui est la nôtre, essuiera certes un échec. Nous devons donc la mener vers le chemin du succès. Pour ce faire, il faut nous assurer que les Autochtones ont la possibilité de

décrocher des emplois, de se lancer en affaires ou de poursuivre des études. Notre objectif consiste donc à tout mettre en œuvre pour arriver à cette fin. »

En 1995, la chambre de commerce a formé un comité autochtone. Toutefois, l'absence d'employés spécialisés avait pour effet de restreindre les chances de connaître la prospérité. C'est pourquoi, en mai 1999, la chambre de commerce et le conseil tribal de Saskatoon ont décidé de faire appel aux services de M^{me} Courchene-Lafond. « Le comité autochtone qu'a mis sur pied la chambre de commerce s'était fixé cet objectif depuis longtemps. Il a su nous soutenir considérablement dans nos démarches », souligne M^{me} Courchene-Lafond.

Peu après l'entrée en fonction de M^{me} Courchene-Lafond, le comité a élargi son cercle de collaborateurs et d'organismes de financement. « Le partenariat réunit actuellement la Saskatoon Chamber of Commerce, le conseil tribal de Saskatoon, la nation métisse en Saskatchewan, Affaires indiennes et du Nord Canada de même que le Conseil de développement des ressources humaines autochtones. De plus, une quinzaine de partenaires d'affaires du secteur privé apportent leur contribution financière ou matérielle, explique-t-elle. C'est là que l'expression *effort collectif* prend tout son sens. »

« Nous cherchions à former un comité chargé de promouvoir des occasions d'affaires pour les Autochtones et d'aider ces derniers à trouver de l'emploi, assurant ainsi la prospérité des générations à venir. Nous voulions également servir de modèle aux autres chambres de commerce et entreprises », ajoute-t-elle.

Dans le cadre de ses fonctions de collaboratrice, M^{me} Courchene-Lafond remet aux entreprises membres de la chambre de commerce le curriculum vitæ d'Autochtones en quête d'emploi. De plus, elle travaille avec le conseil tribal et les organismes métis pour s'assurer que les Autochtones peuvent tirer parti des occasions qui se présentent. « Dans un avenir prochain, je crois que nous multiplierons nos relations avec les bureaux de placement, que ce soit des agences autochtones ou des agences mandatées pour encourager le recrutement des Autochtones. »

Les efforts de divers partenaires ont permis à de nombreuses entreprises autochtones d'assister, en 1999, à une foire commerciale annuelle qui s'est tenue à Saskatoon. En 2000, le nombre d'entreprises participantes a doublé, et les organisateurs espèrent que l'événement de cette année suivra la même tendance. D'autres mesures ont été implantées en vue d'aider les jeunes Autochtones à trouver des emplois de premier échelon. De telles démarches visent non seulement à encourager les jeunes à travailler, mais aussi à les inciter à poursuivre leurs études.

Venue s'établir en ville à l'âge de 18 ans, M^{me} Courchene-Lafond attribue en partie le succès qu'elle connaît auprès de la chambre de commerce à sa propre expérience en région urbaine. « Je sais que nous, les Autochtones, devons constamment nous battre. À mon avis, la scolarité revêt une importance capitale. Nous devons inciter les jeunes vivant dans une réserve à poursuivre des études. De nos jours, bien des portes restent closes à ceux et celles qui n'ont pas en main cet atout précieux. Voilà pourquoi il nous faut intervenir dès maintenant auprès des jeunes. » ✨



« La collaboration entre voisins » suite de la page 1

Puis, l'idée prend racine. En février, grâce à l'adoption d'une mesure liée à la conclusion du traité, les Ditidahts et la Première nation de Pacheedaht, une collectivité voisine, se sont vu offrir la somme de 200 000 \$ dans le but de faire valoir le projet. Le projet en question permettra d'accroître le nombre de participants aux activités de formation et d'encadrement. Pour sa part, la Première nation de Pacheedaht veillera à établir une relation de travail semblable avec les administrateurs de Ladysmith et envisage de solliciter la collaboration d'une autre municipalité de la région.

Cependant, un tel changement ne se réalise pas du jour au lendemain dans une collectivité qui est sous le joug de la *Loi sur les Indiens* depuis des générations. Les progrès s'accomplissent à petits pas, aux dires de **Judi Lamb**, administratrice intérimaire de la Première nation des Ditidahts.

Afin d'augmenter progressivement la cadence, M^{me} Lamb a choisi de tourner son attention vers le personnel gouvernemental et administratif de la Première nation, le tenant au fait des démarches en cours et de leur raison d'être. « Bien que la population tende à se complaire dans ses habitudes bien ancrées, elle doit apprendre à gérer les changements qui sont apportés, souligne-t-elle. Nous mettons tout en œuvre pour lui donner l'élan nécessaire afin qu'elle puisse y parvenir. »

Le projet de coopération a pris naissance en 1998, peu après que le conseil des Ditidahts a reconnu la nécessité de définir les responsabilités qui résulteront de l'adoption du traité.

M. Horth a pris connaissance d'un avis public annonçant que les Ditidahts étaient à la recherche d'un administrateur de gouvernement local. C'est à ce moment que l'idée a germé dans son esprit. Y a-t-il plus qualifiée qu'une administration locale voisine pour combler un

tel poste? Grâce à l'appui inconditionnel du conseil, M. Horth a présenté la candidature de Ladysmith.

Depuis, le projet a été peaufiné au point de devenir un programme exhaustif visant à rassembler le savoir des administrateurs de Ladysmith et à le transmettre aux Ditidahts. Par l'entremise du programme, on offre des cours de niveau postsecondaire auxquels sont assortis des activités d'encadrement et des stages à la mairie de Ladysmith.

La Première nation et la municipalité travaillent ensemble à cerner les besoins des Ditidahts en matière de perfectionnement professionnel, de structure organisationnelle, de politiques et de procédures, de gestion financière, de systèmes administratifs et de travaux publics. Bref, la structure générale d'une administration publique moderne est passée au peigne fin en prévision de l'établissement d'un gouvernement autonome. ✱

Mi'kmaq de Gesgapegiag Une entente d'entraide accentue l'efficacité des pompiers municipaux

par Annabelle Dionne

À deux reprises, les pompiers volontaires mi'kmaq de Gesgapegiag, en Gaspésie, ont été couronnés champions lors de la compétition nationale des pompiers autochtones. Ils sont sortis victorieux pour la première fois à Vancouver, en 1997, et pour la deuxième fois à Calgary, en 2000. Ainsi, ils ont su soutenir leur solide réputation. « Les membres de la collectivité se sentent en sécurité, sachant qu'ils sont bien protégés contre les incendies », note **Jacques Martin**, chef pompier de Gesgapegiag. « D'autres collectivités autochtones sont déjà venues nous filmer en pleine action afin d'étudier nos techniques. »

Le service d'incendie de Gesgapegiag a été créé en 1995, à la suite d'une tragédie ayant coûté la vie à deux personnes. Une dizaine d'hommes de la collectivité ont alors décidé d'acquérir la formation nécessaire et de former une équipe de

pompiers volontaires afin d'éviter qu'un incident du genre se reproduise.

New Richmond, la municipalité voisine, s'était fait vanter la réputation légendaire de l'équipe de Gesgapegiag. C'est pourquoi **Michel Leblanc**, directeur du service d'incendie de New Richmond, a demandé aux pompiers de Gesgapegiag de prendre part à une entente d'entraide engageant les parties à apporter leur concours si un incendie majeur se déclarait dans l'une ou l'autre des municipalités signataires.

Pour M. Martin, une telle demande constituait un signe de reconnaissance. « Aux yeux des municipalités de la région, nous sommes sur un pied d'égalité », souligne-t-il.

M. Leblanc a donc proposé aux pompiers de Gesgapegiag de s'intégrer au système local, qui réunit quatre municipalités. Cependant, il lui fallait



Photo reproduite avec l'autorisation
des pompiers de Gesgapegiag

d'abord obtenir l'assentiment des municipalités, qui ont donné leur accord sans l'ombre d'une hésitation. « Pour les pompiers de Carleton, de Maria, de Saint-Jules-Casapédia et de Caplan, notre professionnalisme n'est plus un secret, explique M. Martin. La formation que nous avons acquise et la pertinence de l'équipement dont nous disposons à présent ont prouvé que nous sommes en mesure d'intervenir rapidement et efficacement. »

M. Martin a toutes les raisons d'être fier de son équipe de pompiers volontaires. Âgés de 26 à 54 ans, les pompiers sont, pour la plupart, trilingues et exercent des professions aussi diverses que celles de policier et de chauffeur

« Une entente d'entraide... »
suite à la page 5

Première nation 'Namgis

Un partenariat avec Alert Bay stimule le tourisme

par Ruth McVeigh

Il y a quatre ans, les résidents d'Alert Bay, un village relativement éloigné sur la côte Nord-Est de l'île de Vancouver, ont pris conscience qu'ils ne pourraient désormais plus vivre de la pêche, activité sur laquelle reposait jusqu'alors leur économie. Heureusement, ils avaient trouvé un autre filon qu'ils pourraient mettre à profit : le tourisme.

Alert Bay est situé sur l'île Cormorant, un endroit magnifique. Le U'Mista Cultural Centre, qui présente des expositions sur l'histoire et la culture des Kwakwaka'wakws, y attire déjà une foule de touristes.

William (Bill) Cranmer, chef de la Première nation 'Namgis, et **Gilbert Popovich**, maire d'Alert Bay,

« Une entente d'entraide... »
suite de la page 4

de taxi. Malgré leurs différences, ils suivent tous la même vocation : se mettre disponible pour intervenir en tout temps sur les lieux d'un incendie.

« Être pompier exige un profond désir d'aider sa collectivité, précise M. Martin. Beaucoup de personnes aimeraient faire partie de notre équipe, mais nous recherchons avant tout des personnes en bonne forme physique qui perçoivent les responsabilités inhérentes au métier de pompier. Leur désir d'aider doit se lire dans leurs yeux, dans leurs paroles et dans leurs gestes. »

Les pompiers de Gessgapegiag iront encore cette année disputer leur titre national. Si vous planifiez une visite dans la région, ne vous étonnez pas d'apercevoir un groupe de pompiers s'exercer en bordure de la route principale. En effet, les pompiers de la collectivité pratiquent leurs techniques environ trois fois par semaine afin de maintenir leur haut degré d'excellence.

À n'en pas douter, les pompiers de Gessgapegiag auront le feu sacré encore longtemps. « Jamais nous n'oublierons pourquoi nous sommes là », de conclure M. Martin. ✱

ont discuté de façon formelle et informelle de toutes les possibilités qu'offre un tel projet. Leurs pourparlers ont mené à la signature d'un accord visant à revigorer la collectivité, à préserver le patrimoine unique d'Alert Bay de même qu'à trouver du financement auprès des divers ordres de gouvernement. Pour concrétiser leur projet, les deux parties se sont constituées en société, donnant ainsi le jour à l'Historic Alert Bay Development Corporation. Cette entreprise, qu'elles possèdent et gèrent conjointement, est mandatée pour promouvoir Alert Bay en tant que destination touristique et pour faire connaître le village sur la scène internationale.

En premier lieu, la société a examiné la possibilité d'acquérir un vieil édifice prodigieux que possédait la B.C. Packers. Surplombant les rues du village, ce bâtiment présente beaucoup de potentiel aux dires de **Sam Bawlf**, consultant ayant œuvré au sein de la société. Une fois rénové, il pourrait tenir lieu de centre d'accueil ou de cantine ou encore servir d'endroit de rassemblement pour les excursions écotouristiques, l'étage étant en mesure d'héberger les aventuriers pour de courts séjours. De plus, l'édifice pourrait éventuellement abriter un ou deux commerces. La société étudie actuellement ces possibilités.

Par ailleurs, l'entreprise croit nécessaire d'aménager un brise-lames afin d'accroître l'aire d'accostage pour les plaisanciers. Elle projette aussi de construire un quai pour la pêche, de moderniser les installations de la marina et d'embellir le village, notamment en prolongeant le trottoir de bois de manière à relier le centre culturel au BC Bay Theatre de même qu'au quai où accostent les traversiers de BC Ferries. Elle a sollicité l'aide financière des Affaires municipales afin de mener ce projet à terme.

La société caresse d'autres projets, dont la formation d'un groupe de travail chargé d'élaborer un guide de savoir-faire dans lequel seraient consignés des conseils pour réussir dans le domaine de l'écotourisme. Alert Bay a été choisi pour préparer un tel document, qui pourrait



Photo reproduite avec l'autorisation du village d'Alert Bay

Lawrence Ambers, gestionnaire de la Première nation 'Namgis, **William Cranmer**, chef de la Première nation, et **Gilbert Popovich**, maire d'Alert Bay, montrent fièrement l'accord signé visant à revigorer la collectivité.

ensuite servir à d'autres collectivités. Le projet-pilote a déjà reçu une subvention provinciale tandis que le gouvernement du Canada est à étudier la proposition. En outre, la société a entrepris de trouver les ressources marines dignes d'intérêt pour les touristes, notamment celles que recèlent l'île Hanson et le détroit de Johnstone.

Le plan d'expansion prévoit également l'étude préliminaire du réseau d'égouts, un volet moins prestigieux, mais qui revêt une grande importance. Plus tard cette année, on devrait amorcer la construction d'une usine de traitement secondaire. Le village, tout comme la Première nation 'Namgis, a demandé à verser sa part du financement en vue de contribuer aux travaux. De plus, le partenariat s'applique à mettre sur pied un programme général de traitement des déchets, qui prévoit réduire de 80 % le volume de déchets transportés hors de l'île.

On fait également mûrir le projet de transformer en établissement d'enseignement deux maisons patrimoniales, soit la résidence du médecin et celle des infirmières. Sis au nord du pont enjambant la rivière Nimpkish sur l'autoroute 19, le centre d'interprétation pourrait, lui aussi, contribuer à faire connaître Alert Bay aux voyageurs et aux touristes.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce partenariat visionnaire, veuillez faire parvenir un message électronique à office@village.alertbay.bc.ca. ✱

Le marché américain s'ouvre aux entreprises autochtones urbaines

par Diane Koven

Les entreprises autochtones établies à Winnipeg se réjouissent de voir que la conclusion d'un protocole d'entente unique laisse poindre d'intéressants débouchés commerciaux au sud de la frontière. En effet, la Winnipeg Chamber of Commerce et la Minnesota American Indian Chamber of Commerce (MAICC) ont récemment signé le premier protocole d'entente du genre, qui unit une chambre de commerce canadienne à une chambre de commerce autochtone américaine. **Glen Murray**, maire de Winnipeg, et **Eric Robinson**, ministre des Affaires autochtones et du Nord du Manitoba, ont assisté à l'événement.

En mai 2000, Cass Lake, au Minnesota, a été l'hôte d'une mission commerciale autochtone à laquelle 11 entreprises de Winnipeg ont participé. L'enthousiasme des membres de la MAICC laisse entrevoir la possibilité de poursuivre ce type d'activité. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une mission commerciale commune, organisée par la Winnipeg Chamber of Commerce, que le protocole d'entente a été signé, le 30 avril 2001.

Mark Freedman, coordonnateur du développement économique de la Winnipeg Chamber of Commerce, a joué un rôle primordial dans l'organisation de la toute première mission. « Nous nous étions fixé comme objectif de faire de la mission commerciale un événement bilatéral, explique-t-il. Nous prévoyons retourner au Minnesota en 2002 et y amener de nouveaux membres afin de tisser des liens commerciaux et de faire connaître le marché autochtone de part et d'autre de la frontière. Je crois que, de cette façon, les deux chambres de commerce se verront favorisées. »

M. Freedman et les autres organisateurs de la mission du 30 avril ont déployé maints efforts et ont fait montre d'un bon sens de l'organisation pour se garantir le succès. « Afin de maximiser notre productivité, nous avons apparié à l'avance les participants intéressés en

se fondant sur leur profil, affirme-t-il. Une telle démarche nous a permis de voir naître d'excellentes perspectives que nous n'aurions pas pu découvrir autrement. »

La mission commerciale de Winnipeg a également accueilli des participants du Nunavut. « La contribution du Nunavut allait certes ouvrir de nouvelles avenues, ajoute M. Freedman. Nous nous efforçons de créer des liens non seulement entre l'Est et l'Ouest, mais entre le Nord et le Sud. »

Darrell Brown, président de Kisik Marketing and Communications Ltd., a lui aussi apporté son concours à la mission et peut déjà jouir d'intéressantes retombées. « En collaborant à l'organisation de la mission commerciale entre la MAICC et le Nunavut puis en y participant, j'ai établi des relations internationales qui me permettront de pénétrer le marché des États-Unis, de l'Amérique centrale et peut-être même du Mexique, mentionne M. Brown. L'engagement dont j'ai témoigné envers la mission et le temps que j'y ai consacré se voient maintenant récompensés. »

En tant que représentante du First Nations Vending Group, l'une des entreprises ayant pris part à la mission initiale, **Lorraine Bear** a su nouer d'excellentes relations d'affaires. Par conséquent, l'eau

embouteillée que produit son entreprise, la White Bear Springs, a conquis le marché du Dakota du Sud, du Nevada, du Minnesota et du Nouveau-Mexique. « Je suis entrée en communication avec des représentants de grandes entreprises, qui se sont montrés favorables à l'idée de faire affaire avec des Premières nations, commente-t-elle. À mon avis, le protocole d'entente est une démarche efficace, qui montre que les deux chambres de commerce consentent à ce que les échanges s'effectuent de part et d'autre des frontières. »

David Angus, président et directeur général de la Winnipeg Chamber of Commerce, abonde dans le même sens. « La prospérité du monde des affaires autochtone au Manitoba est essentielle à l'essor de la province. Nous avons franchi une étape très importante en tissant des liens avec la MAICC. Le protocole d'entente rend les relations d'affaires officielles et témoigne de la volonté des deux groupes à stimuler le développement commercial. »

« Promouvoir le commerce autochtone ne peut être que bénéfique pour Winnipeg », avoue M. Freedman. En effet, Winnipeg est, de toutes les villes canadiennes, celle qui héberge le plus grand nombre d'Autochtones. ✨



David Angus, président et directeur général de la Winnipeg Chamber of Commerce, et **Richard Antell**, directeur administratif de la Minnesota American Indian Chamber of Commerce, au moment de la signature du protocole d'entente historique.

Première nation de St. Mary's Tisser des liens commerciaux avec Fredericton

par Raymond Lawrence

Aux prises avec un taux de chômage très élevé, la Première nation de St. Mary's a su tirer avantage de l'immense marché qui était à portée de main afin de devenir un employeur important. Les relations commerciales prospères qu'elle entretient avec Fredericton, la ville voisine, lui ont permis de créer des emplois pour ses membres, pour les membres des Premières nations avoisinantes et pour les résidents de la ville.

Il y a à peine trois ans, le taux de chômage de la Première nation s'élevait à environ 80 %. Aujourd'hui, grâce aux liens étroits qu'elle a tissés avec la capitale du Nouveau-Brunswick, la collectivité a vu naître plusieurs entreprises et génère une foule d'emplois.

De tels succès viennent s'inscrire dans la vision d'avenir de la Première nation. « Nous sommes dirigés par un comité de planification et de développement commercial dont les cinq membres établissent les secteurs et l'orientation de la collectivité en fonction du développement économique », explique **Wayne Brown**, directeur de la planification et du développement économique au sein de la Première nation. Les efforts déployés au profit de la collectivité ont porté leurs fruits : St. Mary's Retail Sales, une société parapluie qui appartient à la Première nation, a vu le jour. Cette entreprise assure la gestion d'un dépanneur, d'un poste d'essence, d'un commerce de gros, de machines à café en plus d'offrir des services de messagerie et de livraison ainsi que de réparation de distributeurs automatiques.

Jusqu'à maintenant, la Première nation a réussi à s'en tenir à sa philosophie de paiement à la consommation, et ce, pour toutes les entreprises qu'elle gère.

Elle travaille actuellement à un chaînon important de son plan de développement économique, soit la construction d'un centre commercial et d'un complexe à bureaux d'une superficie de 6 100 mètres carrés. Le centre commercial, dont le coût des travaux s'élèvera



Photo reproduite avec l'autorisation de la Première nation de St. Mary's

à environ 4,3 millions de dollars, permettra de créer une centaine d'emplois.

« Nous offrons une formation aux personnes qui occuperont les postes de gestion du centre commercial. Nous recourrons aux services de 13 gestionnaires et superviseurs, tous originaires de St. Mary's », ajoute M. Brown. St. Mary's Retail Sales emploie 130 personnes, ce qui représente une hausse exponentielle si l'on compare à il y a trois ans, moment où l'entreprise ne comptait que trois employés.

« L'endroit où nous œuvrons se révèle un atout précieux : environ 20 000 automobilistes circulent quotidiennement à proximité de nos établissements et de la réserve, précise M. Brown. À maintes reprises, j'ai été témoin de compliments sur l'obligeance et le professionnalisme de nos employés. Nous voulons que nos produits soient aussi concurrentiels que ceux de nos amis non autochtones. Il nous faut rester compétitifs parce que nous voisinons avec des magasins à grande surface, des épiceries et des stations-services. »

De nos jours, St. Mary's se voit offrir un nombre croissant de possibilités intéressantes à exploiter. « J'ai remarqué que, depuis que nous connaissons un certain succès, les propositions affluent. Nous avons désormais l'occasion de choisir nos partenaires d'affaires », déclare M. Brown. Le comité de planification et de développement commercial accorde des entrevues à tous les clients et investisseurs potentiels. Après avoir

évalué les propositions, le comité présente ses recommandations au chef et au conseil.

La Première nation de St. Mary's envisage de nombreuses possibilités pour l'avenir. Elle prévoit notamment accroître le nombre d'installations nécessaires à la pratique des sports. Le terrain de balle molle communautaire est utilisé de façon régulière et a déjà été l'hôte de plusieurs tournois. La collectivité souhaite travailler en collaboration avec l'administration municipale de même qu'avec les gouvernements provincial et fédéral en vue d'instituer une infrastructure d'envergure qui générera de l'emploi et des occasions d'affaires. ✨

Cercles de lumière est publié par Affaires indiennes et du Nord Canada.

Production : Anishinabe Printing
Rédactrice en chef : Wendy MacIntyre
Révisseurs françaises : Jacinthe Bercier et Line Nadeau

Veuillez adresser toute correspondance, suggestion ou demande à Cercles de lumière, Direction générale des communications, bureau 1901 Affaires indiennes et du Nord Canada Les Terrasses de la Chaudière Ottawa (Ontario) K1A 0H4

N° de téléphone : (819) 953-9349

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Ottawa, 2001

QS-6145-014-BB-A1

www.a-inc-inac.gc.ca



Imprimé sur
du papier recyclé

Conseil tribal de North Shore

La White Mountain Academy of the Arts voit le jour grâce à un partenariat avec Elliot Lake

par Fred Favel

De plus en plus de collectivités autochtones forment des partenariats avec des sociétés pétrolières, gazières et minières ou participent activement à des programmes en foresterie. Les entreprises œuvrant dans le domaine des services, notamment les services bancaires, les transports, les télécommunications, l'éducation et la vente au détail, sont à reconnaître les bienfaits que procure l'établissement de relations harmonieuses avec les Autochtones.

Inspirés des partenariats qui naissent dans les secteurs des ressources et des services, la Ville d'Elliot Lake, la Première nation de Serpent River et le conseil tribal de North Shore ont conclu une alliance à la fois unique et innovatrice. C'est dans ce contexte que la White Mountain Academy of the Arts a vu le jour. Bien qu'une telle collaboration mette le développement économique à contribution, les arts, la vision de l'avenir, la créativité ainsi que le respect de la culture et des valeurs des membres et des non-membres d'une Première nation sont également valorisés. En outre, le partenariat permettra de perpétuer l'héritage constructif qu'a laissé l'industrie minière. De fait, les activités d'extraction ont instauré, à court terme, un climat de prospérité au sein de la collectivité, entraînant toutefois, à long terme, la dépression économique allié à des répercussions sur la santé des résidents.

Le début des années 50 a été marqué par la découverte de l'uranium à Elliot Lake et par la construction d'une usine d'acide sulfurique à Serpent River. Au départ, l'industrie a fait prospérer la Ville d'Elliot Lake tout autant que la Première nation. Hydro Ontario, à qui l'on a confié la responsabilité de mettre fin aux activités minières dans la région, a alloué une somme de 65 millions de dollars visant à encourager la diversification des activités économiques dans la région. De cette somme, 10 millions de dollars ont été investis dans la création d'un collège consacré au domaine artistique.

Lors de la fermeture des mines, la Première nation et la Ville d'Elliot Lake ont toutes deux élaboré leur propre stratégie de reconstruction. Serpent River voulait offrir à sa collectivité une infrastructure adéquate capable de répondre à ses besoins, jetant principalement son dévolu sur le secteur de la santé. En effet, ayant été soumis à une exposition professionnelle à l'uranium et à l'acide sulfurique, les membres de la collectivité étaient en proie à des problèmes de santé, notamment au cancer.

Des représentants de la Ville d'Elliot Lake ont invité le conseil tribal de North Shore à participer à la création d'un campus consacré aux arts dans le Nord. Devant une telle requête, **Earl Commanda**, chef de la Première nation de Serpent River et membre du conseil tribal, s'est vu plonger dans l'inquiétude. « J'étais un peu méfiant. En aucun cas, je ne voulais m'engager dans des activités politiques de pure forme auxquelles les collègues et les universités s'étaient prêtés par le passé. »

Au sein du comité directeur de la White Mountain Academy of the Arts, quatre sièges sont réservés à la Ville d'Elliot Lake; trois sont occupés par le conseil tribal et un est destiné à la Première nation de Serpent River. L'école est située dans un édifice abritant un ancien laboratoire national d'une superficie d'environ 4 180 mètres carrés. L'aire des salles de laboratoire convenait parfaitement pour aménager des studios. Plusieurs Autochtones occupent des postes clés à l'académie, et le chef Commanda se dit enchanté



Photo : Fred Favel

La White Mountain Academy of the Arts accueille des élèves tant autochtones que non autochtones.

de l'orientation qu'a prise l'établissement d'enseignement. « Nous avons formé un vrai partenariat [...] », déclare-t-il.

Pour évaluer le succès de ce partenariat, rien de mieux que de passer en revue la constitution de la population étudiante. L'école, qui a ouvert ses portes voilà maintenant quatre ans, accueille des élèves tant autochtones que non autochtones. « Le programme qui est enseigné à l'académie embrasse l'essence même d'une Première nation », estime M. Commanda.

La création de l'établissement d'enseignement est une activité de développement économique indépendante financée par le secteur privé. Les dirigeants du collège prévoient ouvrir une galerie d'art à Toronto. En plus d'apporter un soutien financier à l'école, un tel projet permettrait aux élèves et aux enseignants de se faire connaître du grand public. ★

Fred Favel est un rédacteur et un conseiller en communication d'origine autochtone.

Portrait

Une génération de changement

Stan Dixon

Salish du littoral, Première nation sechelte
Rédacteur, philosophe et agent de changement

par Fred Favel

« Pour que nos membres reviennent s'établir au sein de la collectivité, nous stimulerons l'économie locale et créerons des emplois. Ainsi, nos membres auront une raison de demeurer avec les leurs. »

Nous traversons le pont Lions Gate, qui relie le parc Stanley à la rive nord de Vancouver. Nous poursuivons notre route le long de la baie Horseshoe, qui nous offre une vue panoramique de Vancouver et de ses ports. Arrivés au port de BC Ferries, nous montons à bord du *Queen of Surrey* en direction de Sunshine Coast. L'immense navire glisse sur le détroit de Howe; pendant ce temps, les enfants, excités, balaiant les eaux du regard, à la recherche de baleines. À partir du quai de débarquement, nous empruntons l'autoroute 101, un trajet sinueux d'une vingtaine de minutes nous menant à la Première nation sechelte, une collectivité qui se niche entre la côte et une municipalité appelée Sechelt.

Sechelt abrite la première collectivité autochtone à jouir de l'autonomie gouvernementale en vertu d'une loi parlementaire spéciale. Le chef Stan Dixon, l'un des nombreux pionniers de cette entreprise, a toujours vécu à Sechelt et est reconnu pour son dévouement et sa détermination.

Né le 5 mai 1942 au sein de la nation sechelte, Stanley Earl Joe Dixon est membre de la tribu Hunaechin, une famille du clan du loup. Il a fréquenté l'école St. Augustine à Sechelt et l'école St. Mary's à Mission. Élève assidu, il attribue son sens de l'initiative à l'expérience qu'il a vécue sur les bancs d'école. Stan Dixon a été l'un des premiers diplômés autochtones de l'école secondaire St. Thomas Aquinas, située dans le Nord de Vancouver.

Cette époque éveille chez lui de précieux souvenirs : des camps de bûcherons encerclaient la collectivité, formée à la fois d'Autochtones et de non-Autochtones. « Les membres de la collectivité ont joué un rôle important dans l'industrie forestière. Nous occupions certes une place de choix dans l'industrie de la pêche depuis de nombreuses années, mais dans le secteur forestier, nous triomphions littéralement. C'est au sein de la Première nation sechelte que l'on dénichait les meilleurs bûcherons de la côte Ouest. »

En plus de faire trêve à sa vie de pensionnaire, répit qu'il s'accordait volontiers, les voyages que M. Dixon entreprenait sur la côte Ouest durant la période estivale sont pour lui des souvenirs mémorables. Il revoit son grand-père et quelques autres hommes s'affairer à sculpter un canot dans un cèdre rouge qu'ils venaient d'abattre. Cinq ou six jours plus tard, toute l'équipe était prête à jeter le bateau à l'eau, après l'avoir tracté jusqu'à une plage.

Il était presque inévitable que Stan Dixon devienne bûcheron, un métier qu'il n'a d'ailleurs pas mis de temps à apprendre. M. Dixon use de son franc-parler pour décrire ses 25 années dans l'industrie forestière. « J'étais l'un des meilleurs bûcherons de la côte Ouest. Un grand nombre de non-Autochtones se rappellent sans doute l'enseignement que je donnais à leurs enfants de 16 ou 17 ans lorsqu'ils étaient apprentis. » En décembre 1972, M. Dixon a eu droit à un congé de 21 jours, après quoi il a décidé de ne plus retourner au camp. Il a plutôt opté pour rester dans son village natal, où il a remporté les élections au poste de conseiller de la Première nation sechelte. « La plupart des gens vivaient dans le passé. À mes yeux, la meilleure attitude à adopter était de nous tourner vers l'avenir, de penser à nos enfants. »

À mesure que les années s'écoulaient, on comprenait que l'industrie forestière était sur son déclin à Sechelt. M. Dixon savait que sa collectivité ferait naufrage si des changements majeurs n'étaient pas apportés. En 1983, il a été élu chef, poste qu'il a occupé pour deux mandats. « Nous voulions créer des emplois pour être en mesure de devenir autosuffisants et pour être fiers de nous-mêmes. Nous méritons, comme tout le monde, d'habiter des maisons confortables et de voir nos enfants partir pour l'école vêtus décemment, boîte à lunch à la main. Bref, nous voulions satisfaire des besoins de première nécessité afin de pouvoir nous épanouir au sein d'une famille en santé. C'est dans ce contexte que nous évoluions avant d'acquérir l'autonomie

gouvernementale. Étant donné les circonstances, le gouvernement pouvait difficilement rester sourd à notre demande. »

Aussitôt, la Première nation a entamé des négociations sur l'autonomie gouvernementale avec Ottawa. À peu près à la même époque, la collectivité s'est liée à une entreprise privée par une convention d'option d'une durée de cinq ans, l'autorisant à exploiter la plus grande carrière de gravier au monde. La Première nation sechelte s'est mise à collectionner les réalisations. Cette période de prospérité a connu son apogée au moment de la proclamation du projet de loi C-93 : la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*, le 9 octobre 1986, et lors de l'adoption d'une mesure législative provinciale menant à la création du district de l'administration indienne sechelte. M. Dixon met, en grande partie, le succès que connaît la Première nation sur le compte des efforts déployés pour prouver aux fonctionnaires que l'autonomie gouvernementale n'était que pur bon sens. « Est-il avantageux pour le gouvernement de nous verser de l'aide sociale, nous invitant ainsi à la passivité, alors que, si nous étions soumis à un libellé législatif différent, il pourrait nous allouer la même somme tout en redonnant la fierté à notre peuple? »

Les collectivités avoisinantes, soit le district de Sechelt, ont accordé leur appui à la Première nation. M. Dixon s'est adressé aux membres du conseil municipal à peu près dans ces mots : « Que diriez-vous si nous travaillions pour nous-mêmes, si notre emploi nous permettait d'acheter les voitures que vous vendez et les vêtements offerts dans vos magasins? À moins que vous préféreriez que nous nous tournions les pouces en attendant que le gouvernement nous accorde des subventions? Il n'en fallait pas davantage pour qu'ils entendent raison. » Aujourd'hui, la Première nation sechelte reçoit des fonds directement du Conseil du Trésor, sans qu'aucun ministère ne joue l'intermédiaire. La collectivité n'est pas assujettie à la *Loi sur les Indiens* et possède des titres fonciers sur ses terres.

En 1987, M. Dixon n'a été défait que par trois voix au moment où il brigait les suffrages pour s'acquitter d'un troisième mandat. Par contre, la même année, il s'est présenté dans le district régional de Sunshine Coast et s'est fait élire. En 1988, il est retourné œuvrer au sein de la Première nation sechelte à titre de conseiller.

Lorsqu'il était chef, M. Dixon a négocié une entente avec le district régional de Sunshine Coast au sujet de la gestion des déchets et de l'évacuation des eaux usées. Aujourd'hui, le district de Sechelt partage ses services publics et même ses services de lutte contre les incendies avec les collectivités autochtones des environs. La division locale de la Gendarmerie royale du Canada a créé un poste d'agent de liaison avec la Première nation. Les jeunes autochtones et non autochtones fréquentent une garderie éducative, et les résidents autochtones sont à même de décrocher un emploi au sein de la collectivité.

Et qu'en est-il de Stan Dixon? En 1992, il a pris les rênes de *Kahtou*, un journal autochtone publié à Vancouver, et l'a établi à Sechelt. En 1993, il a été élu conseiller dans le district de Sechelt et s'est vu renouveler son mandat en 1999. Lorsqu'on lui demande d'exprimer son opinion au sujet du partenariat formé entre les Premières nations et les municipalités environnantes, M. Dixon ne mâche pas ses mots : « Je doute qu'il y ait un partenariat plus fructueux que celui-là. »

Quatre fois par année, la Première nation sechelte, la ville de Gibsons, une municipalité voisine, le conseil régional de Sunshine Coast et le district de Sechelt se réunissent pour discuter de leurs intérêts communs au chapitre du développement économique. « Quelle est la vision d'avenir de Sunshine Coast? De quelles façons pouvons-nous contribuer au bonheur de nos membres et leur permettent d'acquérir leur autonomie? Les défis à relever sont les mêmes qu'en 1980, à la différence qu'ils ont pris une toute nouvelle dimension », de conclure M. Dixon.

Fred Favel est un rédacteur et un consultant en communication d'ascendance autochtone.



Photo : Fred Favel



Photo : Kahtou